

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRETES DU PRESIDENT
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRE DE CAMARGUE**

ARRETE N° 2026-21

**Arrêté portant désignation des représentants de l'établissement au
Comité Social Territorial**

Le Président de la Communauté de communes Terre de Camargue
Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu le Décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux Comités Sociaux Territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,
Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2022-05-42 en date du 12 mai 2022 fixant à 5 le nombre de représentants titulaires au Comité Social Territorial placé auprès de la Communauté de communes Terre de Camargue,
Vu les élections professionnelles qui se sont déroulées au sein de l'Etablissement le 8 décembre 2022,
Vu le procès-verbal des opérations électorales pour l'élection des représentants du personnel au Comité Social Territorial dressé le 8 décembre 2022,
Vu l'installation du Conseil communautaire de la Communauté de communes Terre de Camargue en date du 16 avril 2026 avec l'élection du Président et des Vice-présidents,
Considérant qu'il est de la responsabilité du Président de désigner les représentants des élus devant siéger au CST.

ARRETE

ARTICLE 1 : Sont désignés comme représentants de l'établissement au Comité Social Territorial :

	Titulaires	Suppléants
Représentants de la Communauté de Communes	M. Thierry FELINE <i>(Président du CST)</i>	Mme Cristel CAUQUIL-HUGON
	Mme Cristel MARCHAND	M. André MORRA
	Mme Nathalie CAVAILLÉ	Mme Noémie ALBECQ-MEGIAS
	Mme Martine SCOLLO-OGIER	M. Thierry MANCEL
	Mme Corinne PIMIENTO	M. David PAPY

ARTICLE 2 : La présidence du Comité Social Territorial sera assurée par le Président de la Communauté de communes Terre de Camargue, M. Thierry FELINE.
En l'absence de M. Thierry FELINE, Mme Christel MARCHAND est désignée en qualité de présidente suppléante

ARTICLE 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Notifié aux l'intéressés.
- Transmis à Monsieur le Préfet du Gard

Fait à Aigues Mortes le
Le Président,
Thierry FELINE

